



Cuisine équipée mal montée et manque d'éléments

Par **FACHE**, le **10/02/2009** à **20:29**

j'ai acheté une cuisine équipée en avril 2007 chez Art et A près de Béthune. Le jour de la pose, le monteur constate un meuble claquant et 2 portes livrées à la place de coulissants , il les pose quand même. Un plan de travail à 3MM de différence avec le second, ce qui cause des infiltrations d'eau. Lors de la pose il était seul pour le montage, le poseur a abîmé le mur à plusieurs endroits, cela nécessite un nouvel enduit + une pose de peinture. Le patron de la société s'est rendu pour le constat des dégâts et s'est engagé à effectuer les réparations dans les mois qui suivent dès une fin de chantier. Depuis cette date, il s'engage sans cesse mais personne n'effectue à ce jour les réparations. Le mois dernier il me propose un électroménager en dédommagement car il n'est pas facile pour lui (me dit il) de déplacer un monteur pour effectuer les réparations chez moi. J'accepte sa proposition pour en finir enfin. Je lui demande un four d'une valeur de 600€ que j'estime pas trop cher pour les dégâts réalisés. Nous sommes pratiquement fin février ET JE NE VOIS RIEN VENIR. Il me mène en bateau.

Puis je obtenir réparations et dédommagements pour ceci.

Je vous remercie de votre réponse.